

## Appel à projets 2016

### Destinés aux Associations de lutte contre le sida en France métropolitaine & Départements et Collectivités d'Outre-mer

Date de clôture : 15/11/2016

**Le laboratoire ViiV Healthcare France** a mis en place depuis 2015 une nouvelle initiative intitulée "**Positive Action Community Grants de ViiV France**" afin de permettre aux **associations de lutte contre le sida françaises** d'apporter une réponse au contexte actuel de l'épidémie d'infection à VIH en France.

La stratégie internationale à l'horizon 2020 fixe des objectifs ambitieux qui mettent particulièrement l'accent sur les populations et les lieux qui en ont le plus besoin. Ces engagements comprennent la réalisation des objectifs 90-90-90 de l'ONUSIDA afin que 90% des personnes séropositives connaissent leur statut sérologique ; 90% des personnes connaissant leur séropositivité reçoivent des traitements antirétroviraux ; 90% des personnes sous traitements antirétroviraux aient une charge virale indétectable.

Une analyse mondiale des cascades de traitement du VIH (la proportion de personnes diagnostiquées, engagées dans les filières de soins, sous traitement et ayant une charge virale indétectable) montrent que certains des pays les plus riches n'ont toujours pas atteints l'objectif 90-90-90 de l'ONUSIDA<sup>1</sup>.

Le laboratoire ViiV Healthcare France souhaite s'associer aux initiatives qui ont lieu en France afin qu'à l'échelle de notre pays nous soyons à même de tenir ces engagements.

Cet appel à projets doté d'un fonds de 100 000 euros sera exclusivement orienté sur l'amélioration du dépistage du VIH en France. En effet, les données de l'épidémiologie de l'infection à VIH en France<sup>2</sup> soulignent:

- Une diffusion de l'épidémie toujours active et notamment un nombre de nouveaux diagnostics actuels insuffisant pour faire diminuer la taille de la population qui ignore son statut sérologique.
- Un nombre de personnes vivant avec le VIH estimé à 150 000, le taux estimé de personnes ignorant leur statut étant de plus de 25 %
- Une prise en charge trop tardive puisqu'une personne sur deux a le SIDA ou un nombre de CD4 < 350/mm<sup>3</sup> lors du premier recours à l'hôpital
- De grandes disparités suivant les groupes de population et les régions, le diagnostic et la prise en charge sont plus tardives dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer, chez les femmes étrangères et chez les hommes hétérosexuels quelle que soit l'origine.

#### 1. Objectifs des activités soutenues dans le cadre de cet appel à projets :

Les projets soumis doivent s'inscrire dans ces éléments de contexte et apporter une réponse pertinente, fondée sur des données factuelles et permettant de mesurer l'impact de l'intervention.

<sup>1</sup> Levi J et al. *Can the UNAIDS 90-90-90 target be achieved? Analysis of 12 national level HIV treatment cascades.* Eighth International AIDS Society Conference on HIV Pathogenesis, Treatment and Prevention, Vancouver, abstract MOAD0102, 2015

<sup>2</sup> Prise en charge des PVVIH Recommandations du Groupe d'Expert – Rapport MORLAT 2013

## Appel à projets 2016 – ViiV Healthcare France

Le financement demandé devra porter sur un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Améliorer le dépistage précoce de l'infection à VIH en réduisant le délai entre contamination et diagnostic
- Faciliter l'articulation entre diagnostic et prise en charge pour diminuer le nombre de personnes diagnostiquées et non prises en charge
- Proposer des stratégies innovantes pour améliorer le dépistage de l'infection à VIH auprès des populations à risque
- Proposer des stratégies pour développer un dépistage ciblé et régulier pour certaines populations ou dans certaines circonstances
- Réduire les inégalités de dépistage entre les différents groupes et les différentes régions afin de permettre la mise sous traitement de toutes les PVVIH.

### **2. Orientations générales**

#### **Zone géographique/population**

La priorité sera donnée à des projets se déroulant auprès de populations vulnérabilisées et dans des régions plus impactées par l'épidémie.

Tous les projets seront examinés mais ils devront clairement démontrer qu'ils répondent à un besoin identifié et non couvert par d'autres dispositifs.

#### **Montant et durée de la subvention**

Le financement maximal par projet est compris entre 4000 et 40 000 euros sur une durée de 2 ans maximum.

Ce montant ne peut représenter plus de 25 % des revenus de l'Association.

Les demandes de subvention supérieures à ce montant ne seront pas prises en compte.

#### **Budget**

Lors du dépôt de votre candidature, un budget détaillé vous sera demandé. Celui-ci doit mentionner les activités ainsi que les lignes budgétaires afférentes. Les frais de structure sont acceptés à hauteur de 10 %.

### **3. Modalités de soumission et critères d'instruction.**

Merci de lire attentivement le document d'appel à projets et de vérifier que votre candidature reflète clairement les orientations générales.

Le formulaire à compléter vous permettra de décrire dans ses grandes lignes une problématique à laquelle votre association veut répondre, et vos capacités à y répondre. Ce document devra être complété d'un projet détaillant chaque partie énumérée dans le formulaire.

Les projets doivent pouvoir démontrer leur impact sur la période de financement. Ils doivent comprendre des indicateurs à la mise en place du projet et les indicateurs de mesure d'impacts attendus à la fin du projet. Vous devrez décrire les moyens mis en œuvre pour les mesurer (ressources humaines et moyens matériels)

Les dossiers seront évalués par un Comité de pilotage indépendant qui prendra en compte l'adhésion et la pertinence des thèmes sélectionnés dans cet appel à projet.

## Appel à projets 2016 – ViiV Healthcare France

Les candidats dont les projets n'ont pas été retenus seront informés fin janvier 2017 par mail.

Les résultats des projets retenus seront communiqués en janvier 2017.

Chaque subvention que nous accordons est un partenariat et nous espérons si vous êtes retenus, vous apporter un soutien pour optimiser l'impact de votre subvention.

### **4. Calendrier de l'Appel à projets**

Date limite de réception des dossiers : 15 novembre 2016

Evaluation des dossiers par le comité de pilotage : décembre 2016

Réponse du laboratoire ViiV Healthcare : 31 Janvier 2017

### **Constitution du dossier de soumission**

Les dossiers comprendront :

- 1- La lettre de déclaration signée par le responsable de l'organisation et mentionnant le montant demandé
- 2- Le projet accompagné d'un résumé
- 3- Le budget prévisionnel du projet (fichier Excel joint)

### **Les Pièces jointes**

- Une liste des membres du bureau de votre Association et leurs coordonnées
- Un justificatif de l'enregistrement de votre association
- Les Statuts de l'association datés et signés et la publication au Journal Officiel
- Un exemplaire de vos deux derniers rapports d'activités et financiers validés.

### **Déclarations, Références et Validation**

Merci de compléter le modèle de lettre de déclaration en donnant des informations détaillées sur votre association. Celle-ci devra être jointe à votre candidature comme indiqué ci-dessus.

Il devra être imprimé sur un papier à en-tête officiel et signé par un représentant légal de votre association. Si votre projet est un partenariat ou un consortium, nous demandons une lettre de déclaration de chacune des organisations partenaires.

**Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré et soumis à notre Comité de pilotage.**

### **Envoi des dossiers**

Les dossiers (comprenant les pièces jointes mentionnées ci-dessus) sont à adresser à l'adresse E-mail suivante : <mailto:fr.positive-action@viivhealthcare.com>

**Objet du mail : Appel à projets ViiV Healthcare France 2016 – « Nom de votre Association »**

Pour toute information complémentaire à l'élaboration de votre projet, vous pouvez contacter **Laurianne Beauvais-Remigereau par mail** à l'adresse ci-dessus.

Appel à projets 2016 – ViiV Healthcare France

### **Lettre de déclaration**

Merci d'imprimer ce texte sur le papier à en-tête officiel de votre organisation et le soumettre signé et daté avec le formulaire de candidature et votre projet.

<Date>

ViiV Healthcare France  
Laurianne Beauvais-Remigereau  
100 route de Versailles  
78163 MARLY LE ROI  
France

Madame, Monsieur,

### **Déclaration officielle par les candidats à l'Appel à projets ViiV Healthcare 2015**

Je déclare par la présente au nom de <nom de l'organisation> que :

- <nom de l'organisation> est enregistrée comme personne morale en France
- nous n'avons reçu aucun financement d'aucune autre source pour mener à bien les activités décrites dans notre proposition.

Nous sollicitons dans le cadre de cet appel à projet, un montant de <xx xxx> euros pour la réalisation de ces activités.

- <nom de l'organisation> n'est pas en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, n'a pas conclu d'arrangement avec ses créanciers, n'a pas suspendu ses activités professionnelles, n'a pas fait l'objet de poursuites dans ce domaine et n'est pas dans une situation difficile similaire en raison d'une législation ou d'une réglementation nationale ou internationale.

- <nom de l'organisation> et ses cadres n'ont pas fait l'objet d'un quelconque jugement ayant force de loi pour fraude, corruption ou autre activité illégale préjudiciable aux intérêts financiers et à la réputation de ViiV Healthcare

- nous n'avons pas été déclarés comme en défaut grave d'exécution de nos obligations contractuelles

Salutations distinguées

<Signature du représentant légal>

<Nom>

<Poste>

## FORMULAIRE DE RÉPONSE À L'APPEL À PROJETS

**Titre du projet :**

Porteur de projet :

Email :

Téléphone :

Lieux de réalisation du projet :

Durée du projet (en mois) :

• **Nom de l'Organisme :**

• Adresse complète :

• Téléphone et adresse mail de l'organisme :

• Statut juridique de l'organisme :

• N° SIRET :

• Date de fondation de l'organisme :

• Nom de la personne contact sur le projet :

• Coordonnées mail /tel :

Principaux financeurs année 2015-2016 :

Budget annuel 2015 :

Budget annuel 2016 :

S'il y a lieu, membres du Consortium et partenaires de ce projet :

**Annexes à joindre au formulaire de réponse :**

- La lettre de déclaration signée par le responsable de l'organisation
- Le synopsis du projet
- Le projet (15-20 pages maximum)

**Les Pièces jointes**

- Les derniers Statuts en cours de l'association datés et signés et la publication au Journal Officiel
- Une liste des membres du bureau de votre Association et leurs coordonnées
- Un justificatif de l'enregistrement de votre association (publication au Journal Officiel)
- Un exemplaire des deux derniers rapports d'activités et financiers validés.

# Projet

(15 – 20 pages)

*Le projet devra obligatoirement comporter une synthèse et reprendre en détail tous les éléments suivants :*

## **Description du projet**

### **Présentation du contexte et justification du projet**

#### **Contexte**

*Indiquer ici les éléments de contexte (contraintes et besoins spécifiques, épidémiologie, population...) justifiant l'action proposée.*

#### **Synthèse du projet (150 mots)**

- La synthèse du projet devra reprendre le plan ci-dessous (numérotés 1 à 7)
- Tous les points suivants seront à détailler dans le projet soumis.
- Le projet devra comporter entre 15 et 20 pages.

#### **1. Objectif général**

*Décrire ici l'objectif général auquel le projet va contribuer.*

#### **2. Bénéficiaires**

#### **3. Bénéficiaires directs**

*Identifier les personnes et groupes de personnes qui bénéficieront directement des activités du projet (indiquer leur nature et leur nombre).*

#### **4. Bénéficiaires indirects**

*Identifier les personnes et groupes de personnes qui n'ont pas de lien direct avec l'intervention, mais qui bénéficieront indirectement du projet (indiquer leur nature et estimer leur nombre si possible).*

#### **5. Pourquoi ce projet est-il nécessaire et à quelle problématique est-il sensé répondre :**

#### **6. Comment ce projet répond-il aux objectifs définis dans l'appel à projets (§2) :**

#### **7. Résultats et activités**

Appel à projets 2016 – ViiV Healthcare France

**Résultats attendus :**

- 
- 
- 

**Activités prévues (à décliner si possible par résultats) et lignes budgétaires**

Titre de l'activité	Détails de l'intervention	Budget estimatif

**Budget demandé dans le cadre de cet appel à projets :**

**Durée du financement** *(ne peut être supérieur à 24 mois) :*

**Financements autres partenaires :**

**Suivi et évaluation :**

**Détailler la liste des Indicateurs de suivi mis en place et les moyens mis en œuvre pour en assurer le suivi :**

**Outils d'évaluation mis en place :**

**Ressources humaines pour assurer le suivi de ce projet :**

**Pilotage et coordination**

*Décrire le pilotage du projet et les modalités de coordination entre les partenaires.*